



Bilan de mandat 2020-2026



Breuilloises, Breuillois,

Je souhaitais en cette fin de mandat faire le point de toutes les actions menées par la municipalité depuis 2020.

Comme vous le constaterez dans ces pages, nous avons préféré les actes aux mots au cours des 5 dernières années, ce qui nous a permis de mener à bien la totalité des projets prévus dans le programme de la liste « en vie d'avenir », et plus encore.

Concernant la communication, nous sommes allés à l'essentiel et nous n'avons pas cherché à céder aux effets de mode ni à l'excès d'informations : les comptes-rendus des conseils municipaux et autres informations sont disponibles sur le site de la mairie refait à neuf, sur la page Facebook créée au début du mandat ainsi que sur le panneau d'information numérique. Une version papier est bien sûr distribuée aux personnes ne disposant pas d'accès informatique.

L'ensemble des actions entreprises n'aurait pas été possible sans l'implication sans faille tout au long du mandat des adjoints de la commune, Hélène Servayre, David Comptour, Audrey Chabrier, Christelle Rondel, Pierre Beauvert et des conseillers municipaux investis sur tout ou partie du mandat, Maria De Sousa Antunes, François Dujardin et Christophe Martel ainsi que Manon Chabot, Alexandre Lefevre, Evelyne Desicy. J'en profite pour saluer également le dévouement et le travail de nos agents municipaux que ce soit aux services techniques, à l'école comme à la mairie, sans lesquels nous n'aurions pas pu mener à bien autant de projets.

Durant ce mandat, j'ai également eu l'honneur de représenter notre commune au sein de l'API (Agglomération Pays d'Issoire), un regroupement de 87 communes, en tant que vice-président en charge de l'habitat, de la mobilité, des Maisons France Services, des gens du voyage et de la politique de la ville. Mon investissement au sein de cette collectivité a grandement facilité pour notre commune les soutiens financiers et techniques souvent nécessaires pour la réalisation des projets d'envergure entrepris par nos soins.

Exemple parmi d'autres, mon action a permis la sauvegarde du lycée agro-environnemental en redressement judiciaire au début de mandat puis en liquidation judiciaire en 2021. Nous avons pu le racheter via la collectivité

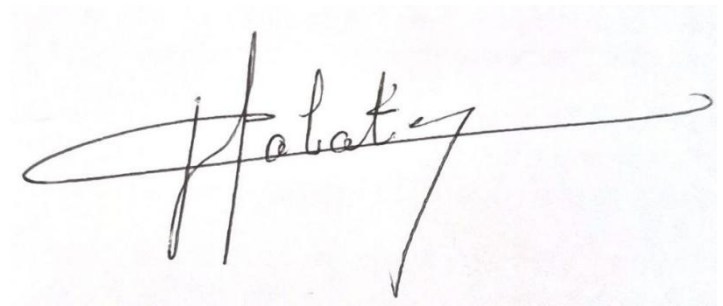
(API) afin d'assurer la pérennité de l'établissement puis la construction d'un nouveau bâtiment avec un investissement de plusieurs millions d'euros de la part de la Région. Ce travail partenarial a permis de préserver plus de trente emplois, et d'accueillir 155 élèves dès la rentrée 2025-2026, sans coût supplémentaire pour la commune.

Comme le prévoit le calendrier électoral, ce document a été rédigé en amont de la fin officielle du mandat. Mais soyez rassurés : d'ici là, le travail continue et certains projets encore en cours seront finalisés.

Je tenais pour terminer vous dire toute la fierté qu'est la mienne d'être le Maire de notre belle commune.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Votre Maire,
Gilles Sabatier.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'G. Sabatier', with a long horizontal flourish extending to the right.

Notre école

Une vie scolaire riche en découverte et en projets.

Ces six dernières années auront été rythmées par de belles découvertes et des projets porteurs de sens. Elles auront été marquées par un bel élan collectif, entre pédagogie, nouveautés et moments de partage.

Portée par une équipe enseignante engagée, une communauté de parents investis et animée par l'enthousiasme des élèves, l'école communale a vécu des années dynamiques et joyeuses.

Voyages, sport, arts, actions solidaires ou instants festifs... autant d'occasions d'apprendre autrement, de grandir ensemble, de tisser des liens durables entre l'école et le village.

Des moments forts tout au long de l'année.

Tous les trois ans, les élèves de l'école élémentaire (du CP au CM2) vivent une expérience inoubliable : une semaine de voyage scolaire, loin du quotidien, accompagnés de leurs enseignantes. Après les paysages enchanteurs de la Dordogne en 2020 et les trésors historiques de l'Aude en 2023, cette année a réservé une **surprise BONUS** : trois journées intenses à Coltine, au cœur du Cantal. Un séjour riche qui a pu voir le jour grâce à l'engagement des enseignantes et au précieux soutien financier de l'association des parents d'élèves (ASCEB).

Ces séjours sont bien plus qu'un moment d'évasion. Ils permettent aux enfants de découvrir de nouveaux environnements, de vivre en groupe, de développer leur autonomie, et de tisser des souvenirs communs qui renforcent la cohésion avec leurs camarades et leurs enseignants.

L'esprit d'entraide fait aussi partie de l'aventure. Le 25 mars 2022, lors de la course solidaire, les élèves ont récolté 184 kg de denrées alimentaires au profit des Restos du cœur. Un bel exemple d'éducation à la générosité et à l'engagement citoyen.



Tout au long de l'année, les enfants ont également participé à des rencontres sportives inter-écoles, riches en émotion et en esprit de camaraderie. Les **Jeux Olympiques de l'école en juin 2024**, organisés localement et portés en grande partie par l'éducatrice sportive de l'école Hélène Gazagnaire, ont quant à eux été un temps fort favorisant esprit d'équipe, inclusion et dépassement de soi.



Nous considérons que le sport doit avoir une place centrale dans l'éducation des enfants de notre commune, c'est pourquoi nous nous félicitons de ces initiatives et du travail de notre agent. De plus, nous souhaitons donner accès à un art majeur à nos enfants. **C'est pourquoi nous avons décidé de faire intervenir un musicien intervenant** « dumiste » (Diplôme universitaire de musicien intervenant) dès la rentrée prochaine.

A côté de ces événements singuliers vient s'ajouter la traditionnelle visite du **Père Noël accompagnée d'un spectacle** mais aussi un bon goûter ! Un moment très apprécié de tous, les petits comme les grands.



Un cadre de vie qui donne envie d'apprendre.

En parallèle de la végétalisation de la cour menée avec les lycéens, les enfants de la maternelle ont, eux aussi, mis la main à la pâte en 2023. Tandis que les grands profitaient de leur séjour à Leucate, les plus jeunes ont mené un projet d'envergure : **la création d'une fresque murale sur le thème de la mer.**

Imaginée et réalisée avec l'aide précieuse de leurs enseignantes, des ATSEM et de l'artiste peintre **Tamara Ivanda**, cette œuvre collective dévoile un univers marin coloré et poétique, à l'image de l'imagination débordante des enfants.

Ce projet artistique a pu voir le jour grâce aux soutiens conjoints de l'Éducation Nationale, de **la mairie, qui a fourni les peintures**, et de l'Association des Parents d'Élèves (ASCEB), que nous remercions chaleureusement pour son engagement.



Dans la continuité de l'amélioration du cadre de vie des enfants, **la municipalité a investi dans le dortoir pour le rentrée 2024**. Une dizaine de nouveaux lits ont été installés afin de répondre à l'augmentation du nombre de petits à l'école.



En termes d'équipement scolaire les élèves de quatre classes bénéficieront **des nouveaux matériel d'éducation aux médias et à l'information (EMI)** à la rentrée prochaine.

Cantine.

Depuis plusieurs années, la cantine scolaire est devenue un véritable espace d'apprentissage du goût et de la convivialité. **Grâce au partenariat instauré avec le lycée agricole, les repas sont désormais préparés avec soin par la cheffe cuisinière du lycée**, en liaison chaude, à partir de produits frais, locaux et de saison. Ce choix fort a permis d'offrir aux élèves une alimentation équilibrée, savoureuse et abordable. Environ une centaine d'enfants déjeunent ainsi chaque midi à la cantine. Pour cette opération la commune s'est portée acquéreuse d'un véhicule utilitaire d'occasion.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des autres projets menés par la commune pour améliorer le cadre de vie scolaire et favoriser l'épanouissement de chaque enfant.



Au-delà des repas quotidiens, ce partenariat a donné naissance à des moments festifs partagés, où convivialité et découverte culinaire se rejoignent : repas thématiques pour éveiller les papilles, journées plancha qui font de la cantine un véritable lieu de vie et de fête.



Un cadeau de bienvenue pour les plus petits.

Depuis cinq ans, la commune marque chaque naissance d'une attention toute particulière en offrant un cadeau de naissance, réalisé en partenariat avec « Doux pas Feutrés ».

Ces présents, toujours très appréciés des jeunes familles, renforcent le lien entre la mairie et les foyers dès les premiers instants de la vie.



Concernant le bilan démographique de la commune lors du dernier recensement, celui-ci est équilibré entre d'une part les naissances et les arrivées de nouveaux habitants et d'autre part les décès.

Nos aînés

Le repas des aînés : un rendez-vous convivial et attendu de tous.

Chaque année, près de 60 Breuillois se retrouvent pour le traditionnel repas des aînés, un rendez-vous chaleureux placé sous le signe des retrouvailles. D'abord organisé à la salle des fêtes, cet événement a trouvé, depuis 2023, un nouvel écrin chaleureux et fonctionnel : le lycée agro-environnemental du Breuil-sur-Couze. Ce partenariat a permis d'offrir un cadre encore plus agréable à nos invités, tout en valorisant ce lieu que la commune s'est attachée à préserver. Discours d'accueil du Maire, distribution de roses, repas de qualité, animations musicales, chants, danses et beaucoup de rires. Chaque édition est l'occasion de tisser du lien, de raviver des souvenirs et de créer de nouvelles amitiés.

Un grand merci à *Caf & Clopes* et *La Pitch'nette* pour les repas et le service ainsi qu'à *Jantzen Fleurs* pour les centres de table élégants et appréciés.



Lycée agro-environnemental.

Une stabilité retrouvée... En route vers l'avenir :

Dès notre prise de fonction en 2020, nous avons pris la mesure de la situation très préoccupante du lycée agricole de notre commune. L'établissement, longtemps lieu emblématique du paysage éducatif local, traversait une période particulièrement difficile, marquée par une incertitude grandissante. La menace d'une fermeture définitive pesait lourdement sur son avenir.

Nous avons œuvré sans relâche pour que le lycée agricole soit sauvé. Nous avons agi à l'extérieur en réunissant autour de la table la région, l'agglomération, la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt), le Conseil national de l'enseignement agricole privé, mais aussi à l'intérieur en intégrant le conseil d'administration du lycée (le temps de la crise). Nous avons plaidé la cause du lycée auprès de parlementaires, mais aussi en y associant le préfet et le sous-préfet.

Après plusieurs tentatives infructueuses de reprises et une mise en liquidation judiciaire actée en juin 2021, c'est finalement le lycée agricole Etienne Gautier de Ressins (Loire) qui a accepté de prendre en charge la gestion du lycée du Breuil-sur-Couze. Par la suite de grands efforts collectifs ont associé les parents d'élèves, les anciens élèves et les professeurs sous le patronage de Séverine DI GIAMBATTISTA, directrice adjointe du lycée, pour redresser le lycée au jour le jour.

La relance du lycée s'est également traduite par une reprise progressive des bâtiments et d'importants travaux de modernisation. Dans un premier temps, l'agglomération et la grande majorité des élus, de façon « transpartisane », ont joué un rôle clé en votant l'acquisition des infrastructures, garantissant ainsi leur pérennité et leur mise aux normes. Ensuite, grâce à un soutien financier de plusieurs million d'euros, un vaste programme de rénovation a été engagé par la région. Ce financement a permis la rénovation d'une première tranche composée de l'internat et des salles de classe. Une deuxième phase comprend l'amphithéâtre et les bâtiments adjacents du château. Un atelier pour les enseignements techniques verra aussi le jour.



Pour le lycée, la période d'incertitude est désormais derrière lui. La rentrée 2025 en est la preuve éclatante avec 155 élèves attendus. Un effectif en nette progression qui témoigne de l'attractivité retrouvée du lycée (2020-2021 : 80 élèves, 2021-2022 : 87 élèves, 2022-2023 : 94 élèves, 2023-2024 : 136). Cela a été permis notamment par l'ouverture de nouveaux cursus comme, une classe de 4^{ème}, du bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise hippique et d'un BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole par apprentissage.

Ce retour a permis de développer une collaboration étroite entre le lycée et la commune, passant par des événements marquants, des rendez-vous réguliers à la fois festifs et sérieux.

Partenariat pour une commune plus verte et respectueuse de l'environnement.

Au cours de ce mandat, soucieux de l'adaptation au changement climatique et du verdissement de la commune, nous avons souhaité impliquer le lycée agricole dans l'embellissement de notre village. Ainsi plusieurs aménagements ont été réalisés sur différents espaces publics : **le City, le parc de jeux pour enfants et la cour de l'école communale.** Les élèves de l'option « pratiques professionnelles en aménagement » ont mené une réflexion sur le choix d'arbres, les zones d'implantations par un plan-projet et un devis validés par le Conseil municipal. Leur choix s'est porté sur des arbres de haute tige, en tenant compte de critères esthétiques, de leur résistance aux évolutions climatiques et de la sécurité des enfants. Sur deux semaines, ils ont planté neuf arbres de 2.5 m de hauteur, dont des tilleuls, des érables, des pruniers pourpres, un chêne rouge, un liquidambar et un sophora du Japon. **Les plantations dans la cour de l'école ont été réalisées en présence des enfants de l'école.** Ces travaux ont été menés avec sérieux, efficacité mais aussi dans la bonne humeur par les élèves du cycle STAV, de la classe de 3ème de l'enseignement agricole. Un beau moment de



partage intergénérationnel qui a permis d'améliorer l'ombrage et le cadre de la cour d'école.



Au mois de mars 2025, les élèves de Seconde générale et technologique ont encadré les enfants de la maternelle dans la réalisation d'un parterre fleuri le long du bâtiment scolaire à proximité du parking des institutrices. Les lycéens ont réfléchi et organisé le projet en amont : choix des végétaux, préparation du sol, pose d'une toile de paillage... **Quant aux plus petits, ils ont pu participer au projet en plantant 31 arbustes d'ornements.** Un moment collaboratif qui aura permis aux écoliers de vie et aux lycéens métier d'animateur d'embellir leur cadre de se préparer au nature.



Des rendez-vous réguliers.

Chaque année, le lycée agricole organise des événements marquants auxquels nous prenons part avec joie. Parmi eux, **la Journée nationale de la Laïcité** a donné lieu à plusieurs initiatives. Lors de sa première édition en 2021, un arbre a été planté dans le parc du lycée. Cette initiative des élèves de seconde année de bac professionnel et de leur professeur d'aménagement, rappelle la tradition historique des arbres de liberté en hommage aux valeurs de la république. L'année suivante, dans la continuité de l'arbre de laïcité, les élèves de l'option aménagement ont réalisé leur projet d'embellissement du parc par l'ajout d'une plaque de bois à l'effigie de Marianne. Pour l'édition 2024, un panneau en « nuage de mots » a permis aux élèves d'exprimer leur vision de la laïcité et de participer à une réflexion collective.



Chaque événement a réuni, aux côtés des lycéens, les élèves de l'école élémentaire (CM1-CM2), renforçant ainsi l'éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge. La présence de la sous-préfète, de la députée et des élus locaux (municipaux, agglomération, région) a apporté une dimension solennelle à ces initiatives, valorisant l'implication des jeunes et donnant encore plus de portée à leur travail.



Nous avons également eu la volonté de participer à la valorisation de la réussite des élèves de ce lycée. Cela passe chaque année à par la cérémonie de remise des diplômes. Ce moment solennel réunit les élèves, leurs familles et l'équipe pédagogique ainsi que des anciens élèves passés par le lycée pour célébrer le parcours accompli. Cette cérémonie permet de clôturer le cycle scolaire sur une note positive, tout en encourageant les élèves à poursuivre leurs ambitions avec confiance.



A côté de ces événements festifs réguliers, nous avons souhaité mettre en place des animations éducatives, utiles pour les lycéens. **C'est une promesse que nous avons annoncée dès le début de notre mandat**, mais qui a été rendue impossible par la pandémie et la situation précaire du lycée. C'est à partir de 2024 que nous avons pu lancer la première conférence dans l'amphithéâtre du lycée sur le thème de l'agriculture et son avenir. Présentée par M. Pierre Pagesse, ancien président de Limagrain, cette conférence a permis aux élèves, ainsi qu'à des participants extérieurs, de découvrir les nouvelles tendances de l'agriculture française et de confronter les différentes visions existantes sur ce sujet.

Des événements marquants.

Septembre 2022, le Lycée agro-environnemental du Breuil-sur-Couze a accueilli **le Concours agricole bovin de la race Aubrac**. Un événement marquant qui a attiré de nombreux visiteurs. En plus du concours, un marché était installé, permettant de découvrir des produits locaux et de rencontrer les artisans locaux. Les meilleurs animaux du département étaient exposés, soigneusement présentés par les éleveurs et avec l'aide des lycéens.

Cet événement a été construit en collaboration entre le Syndicat Aubrac du Puy-de-Dôme, le lycée, la mairie et l'appui de l'Agglo Pays d'Issoire. Plusieurs responsables politiques étaient présents, notamment le président de l'API, le sous-préfet, le président du Département, une conseillère départementale, une conseillère régionale et la députée. Mais surtout, ce sont les lycéens qui ont été au cœur de cet événement, en s'investissant pleinement dans l'organisation et la mise en valeur du concours. Ils ont effectué un travail remarquable et ont montré leur enthousiasme pour la promotion de l'élevage local. Sans oublier les habitants du Breuil-sur-Couze et des environs, qui ont été nombreux à faire le déplacement.





Dans le même esprit, le lycée a organisé le 17 mai 2025 une fête agricole qui a rencontré un franc succès. Cet événement a rassemblé à la fois des passionnés et des curieux, tous amateurs d'engins agricoles, de chevaux et de danses traditionnelles, dans une ambiance conviviale et authentique.



Le conseil municipal a toujours porté une attention particulière au lycée, considéré comme un acteur essentiel de la vie communale. Il est important que cet engagement perdure, afin de continuer à soutenir un établissement qui contribue pleinement au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Vie associative, fêtes et cérémonies

Dynamiser la vie locale, cultiver le lien social :

Au cours de ces six dernières années, notre équipe municipale a mené une politique active pour soutenir la vie associative, encourager les initiatives locales, et maintenir un rythme régulier de festivités et de moments de rassemblement dans la commune.

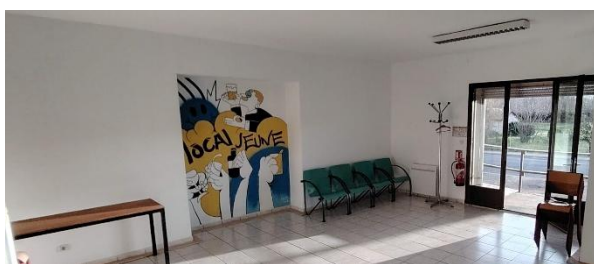
Qu'il s'agisse de soutenir financièrement les associations, de réhabiliter des locaux communaux mis à leur disposition, ou encore d'organiser des événements populaires, notre objectif est resté le même : renforcer le lien entre les habitants, toutes générations confondues, et favoriser une vie communale dynamique, conviviale et inclusive.

Associations.

Au cours de ces cinq dernières années, les **associations du Breuil ont largement participé à l'animation de la commune**, grâce à leurs nombreuses activités festives ou sportives. Ces initiatives, organisées en toute autonomie et avec un soutien financier de la municipalité, rythment la vie du village et contribuent à maintenir un lien social fort entre les habitants. Parmi les événements les plus marquants, citons la traditionnelle **brocante du 8 mai de « Breuil animations »**, le marché mensuel de l'association **« Bien vivre au Breuil »**, les **concours de pétanque du « SCB (sporting club du breuil sur couze) pétanque »**, les concerts organisés par les bars, les **lotos de « l'ASCEB »** ou du **« SCB »**, ainsi que les **cours réguliers de yoga, de tennis de table, de self-défense ou de gymnastique**. Autant de rendez-vous qui témoignent du dynamisme et de la diversité de la vie associative breuilloise.

Depuis 2025, la commune accueille une nouvelle association, *Le Feu sans Fin*, qui propose des **cours de Taïchi Chuan et de Qi Gong**, disciplines énergétiques chinoises alliant mouvement, respiration et concentration. Cette activité contribue ainsi à enrichir encore davantage l'offre d'activités régulières proposée sur la commune.

Dans une volonté de donner un cadre adéquate à la vie communale nous avons effectué plusieurs travaux. La **salle des jeunes**, espace dédié à la jeunesse communale, a été réhabilitée afin de proposer un lieu sécurisé, convivial et mieux adapté aux besoins des jeunes.



Le **préfabriqué communal**, autrefois inutilisé, a quant à lui été réhabilité puis remis à disposition de l'association **SCB pétanque**. Ce local, désormais fonctionnel et adapté, permet à l'association de bénéficier d'un espace de rangement et de convivialité en adéquation avec ses besoins.

Enfin, concernant le **bâtiment situé quai de la gare**, des travaux de sécurisation ont été engagés : les feuilles de plastique obstruant les ouvertures ont été remplacées par des plaques de polycarbonate, améliorant la luminosité et la sécurité du site. Une pré-étude d'aménagement a également été menée avec les services du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de

l'Environnement), en vue d'une réhabilitation future. Ce bâtiment, au potentiel évident, pourrait à terme accueillir de nouvelles activités communales ou associatives dans le respect des normes.

Des cérémonies qui rassemblent.

Les cérémonies commémoratives occupent une place essentielle dans notre mémoire collective. Elles sont l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté, de célébrer l'histoire de notre pays et de réaffirmer les valeurs qui nous unissent. Dans un monde où les repères peuvent parfois s'estomper et où certains périls refont surface, ces événements sont essentiels pour transmettre l'histoire et maintenir un lien fort entre les générations.



C'est pourquoi **nous avons souhaité associer les enfants** de l'école communale à chaque cérémonie commémorative en leur offrant l'opportunité de participer activement. Ainsi, les écoliers ont réalisé des poèmes, des lectures de lettres de poilus et des dessins, contribuant ainsi **à nourrir le devoir de mémoire que nous devons à nos aïeux.**

Dans cette volonté, une exposition a été organisée le 8 mai 2025 à l'occasion des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle portait sur la vie en France pendant le conflit, à travers des documents authentiques : journaux clandestins de la Résistance, tracts, photographies des événements.



Par ailleurs, lors de ces événements, la majorité des vins d'honneur ont été commandées auprès de prestataires locaux ainsi qu'au service insertion de l'agglomération pays d'Issoire qui nous fournissent toujours des produits soigneusement préparés et de qualité. Les cérémonies ont toutes été accompagnées par la **fanfare de Saint-Germain-Lembron** ainsi que de la fanfare d'Auzon.



Cette collaboration entre les deux fanfares a permis d'assurer un accompagnement musical pour l'ensemble des cérémonies. Bien que la fanfare de Saint-Germain-Lembron ait été sollicitée en priorité, elle n'a pas toujours été en mesure d'assurer seule toutes les prestations. **C'est donc en toute complémentarité que la fanfare d'Auzon est intervenue en soutien**, garantissant ainsi une présence musicale de qualité à chaque événement.

Les animations des 13 et 14 juillet sont également l'occasion de proposer à nos concitoyens un spectacle gratuit et de qualité, en constante évolution. Nous avons également offert diverses animations, telles que des jongleurs de feu, des artistes de rue, un spectacle guignols et des lampions et bracelets lumineux pour les enfants. Les animations accompagnent le défilé du 13 juillet dans le Bourg qui amène une grande affluence des habitants mais aussi de l'extérieur. La soirée est accompagnée par un repas festif au stade ou dans le centre bourg comme en 2022, organisée par les bars du village.



Les fêtes du village : partager, s'amuser.

Chaque année depuis 2023, nous organisons **une grande chasse aux œufs pour célébrer Pâques dans notre village**. Cet événement rassemble les enfants de la commune pour un moment de plaisir et de convivialité. Les participants partent à la recherche des œufs cachés dans tout le parc de sports et de loisirs, dans une ambiance festive et joyeuse. C'est un rendez-vous très apprécié, qui permet à la fois de célébrer cette tradition et de renforcer les liens au sein de notre village.



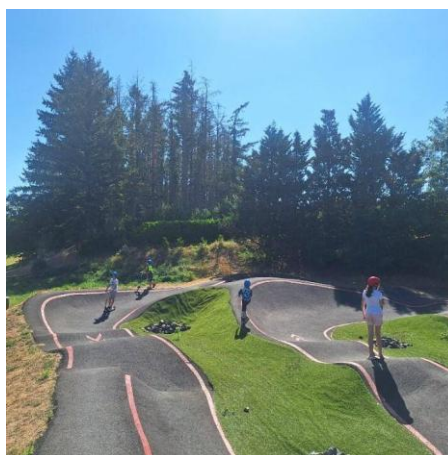
Sport.

Depuis notre élection, nous avons œuvré pour créer et faire aboutir des dossiers de subventions nous permettant d'investir tout en maintenant la bonne santé financière du village. En contact permanent avec la population, nous avons eu de nombreux échanges avec la jeune génération notamment pour proposer une offre d'équipements de sports diversifiés. Ainsi, nous avons pu développer **une offre sportive autour de deux grands espaces majeurs de la commune : l'école et le stade**.

Du côté de l'école, **le city stade** a enfin vu le jour après une longue attente et un important travail de récupération de terrains. Sa proximité immédiate avec l'école offre aux enfants un accès facilité à de nouveaux équipements. Ce choix d'implantation a également permis de bénéficier de subventions avantageuses. Autour de ce city stade, des jeux pour les plus jeunes ont été installés, créant ainsi un véritable espace intergénérationnel, où petits et grands peuvent se retrouver.



Pour ce qui est du stade, nous avons souhaité lui redonner pleinement sa vocation première, celle d'un espace dédié au sport, à la détente et aux loisirs pour tous. Plusieurs aménagements y ont été réalisés dans cet esprit : **un pumptrack** pour les amateurs de glisse urbaine, un parcours de santé accessible à tous les âges, des **agrès de fitness** en plein air pour encourager l'activité physique libre, ainsi qu'une table **de ping-pong**. Ces équipements ont été pensés pour répondre à une large diversité de pratiques et de publics. Le stade devient ainsi un lieu de vie à part entière.



Communication.

Partager la vie de notre commune au quotidien :

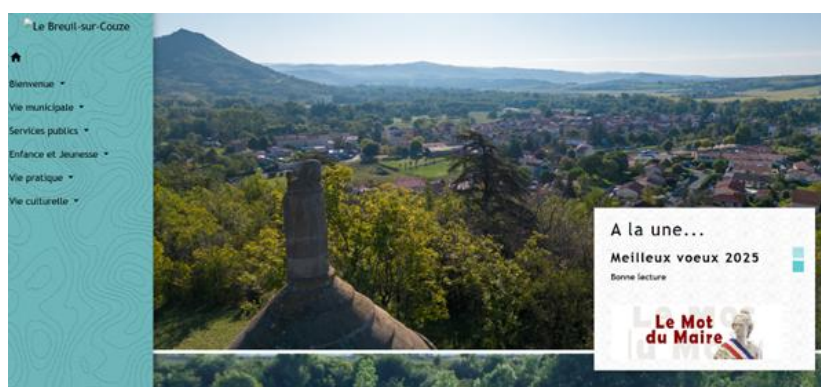
Au cours de ce mandat, la municipalité a accordé une attention particulière à la communication pour mieux informer et impliquer les habitants dans la vie de la commune. Notre objectif a été d'élargir nos canaux de communication afin de toucher le plus grand nombre, en mettant à jour régulièrement nos pages internet et en veillant à ce que chacun, même sans accès à internet, puisse recevoir les informations essentielles.

Nous avons également œuvré pour maintenir un contact direct avec les Breuillois, en adoptant une démarche « d'aller vers », qui s'est traduite par l'installation de nouveaux équipements dans l'espace public et la diffusion traditionnelle des informations sur papier. Ces actions ont renforcé les liens avec nos administrés, tout en nous adaptant aux nouvelles attentes et aux évolutions technologiques.

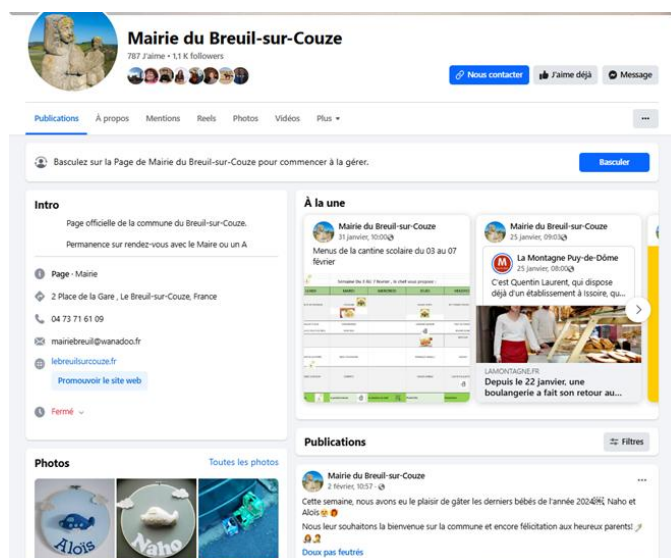
Des outils numériques au service de tous.

Au cours de ce mandat, nous avons souhaité renforcer nos moyens de communication afin de vous tenir informés de manière plus fluide et accessible. L'un de nos principaux objectifs a été de diversifier les supports pour atteindre chacun d'entre vous, tout en nous assurant que l'information soit claire et régulière. Nous avons mis à jour notre site internet et notre page Facebook afin de vous offrir une source d'information instantanée et toujours accessible. Ces outils nous ont permis de vous transmettre rapidement les actualités de la commune, les événements à venir et les projets en cours.

Notre site internet est mis à jour régulièrement. Vous y trouvez toutes les informations sur la vie municipale, notamment les comptes rendus des conseils municipaux, mais aussi liées à la vie pratique. Le site reste un canal d'information essentiel, même si l'engagement reste limité comparé à d'autres supports. Nous savons que certains d'entre vous préfèrent les formats plus interactifs ou plus directs, ce qui explique en partie une utilisation moins intensive du site. Par exemple, nous avons enregistré 859 visites en janvier 2025 et 557 visites en décembre 2024



Notre page Facebook est devenue un outil essentiel de communication, permettant une diffusion rapide des informations et un lien direct entre vous et vos élus, qui répondent eux-mêmes aux messages privés. Avec 1 200 abonnés (début 2025), la page facebook a généré plus de 8 000 interactions en 2024 (commentaires, partages). Certaines publications ont particulièrement marqué les esprits, par exemple, la publication de l'ouverture de la nouvelle boulangerie a été vue par plus de 4000 personnes et a suscité un fort engagement. Autre exemple, l'inauguration du stade en 2023 a été vue par 2 800 personnes. A titre de comparaison des publications comme celles sur les cérémonies du 8 mai ou du 11 novembre font en moyenne 750 vues.



Des supports d'information au plus près de vous.

Si les outils numériques permettent de toucher un large public, nous avons également maintenu et renforcé des moyens de communication plus directs, essentiels pour celles et ceux qui ne suivent pas forcément l'actualité de la commune en ligne.

Le panneau lumineux, situé à un point central du village, diffuse en temps réel des informations essentielles : alertes, événements, travaux, agenda des associations, rappels pratiques, etc.

A côtés de cet équipement technique **des documents papier continuent d'être distribués directement dans les boîtes aux lettres**. De plus des affichages dans le village, sur les panneaux dédiés, viennent compléter ce dispositif. Régulièrement mis à jour par notre agent ASVP, ils permettent d'accéder facilement aux actualités communales ainsi qu'à toutes informations pratiques (coupures d'eau prévisibles, cérémonies, ...).



Urbanisme et Travaux publics.

Un mandat sous le signe de la modernisation et de la sécurisation :

Dès notre prise de fonctions en 2020, nous avons fait le constat d'une situation préoccupante sur de nombreux aspects de l'urbanisme et des infrastructures de notre commune. Routes dégradées, réseaux d'eau vétustes, bâtiments municipaux en mauvais état, manque d'équipements modernes, les défis étaient nombreux, et notre volonté d'améliorer durablement le cadre de vie de chacun a guidé nos actions tout au long de ce mandat.

Grâce à une bonne gestion des finances et l'obtention de nombreuses subventions, nous avons mené une politique d'investissement ambitieuse, en veillant à sécuriser nos routes, à moderniser nos réseaux et à réhabiliter ou construire de nouveaux bâtiments tels **que les ateliers municipaux**. Ces subventions ont aussi une contrepartie, notamment concernant le route traversante, à travers le respect d'un cahier des charges nous contraignant à **ajouter des espaces verts réduisant parfois le nombres de places de stationnement**.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le détail des travaux réalisés et des projets à venir.

Réfection de la route traversante.

Annoncé en 2023, le projet de réfection complète de la traversante, de l'école à l'impasse de la République, arrive aujourd'hui à son terme, avec une livraison prévue **en septembre 2025**. Ce chantier, essentiel pour la commune, a permis de moderniser en profondeur les réseaux souterrains : enfouissement des lignes électriques et télécom, renouvellement complet du réseau d'eau potable, reprise des réseaux d'eaux usées et pluviales, aménagements urbains (trottoirs, placettes, espaces verts). Les travaux ont été plus complexes que prévu. La vétusté des installations et la présence d'amiante et de conduites en plomb ont nécessité des interventions supplémentaires. Le faible dénivelé du terrain (0,3 %) a rendu obligatoire un gainage du réseau d'égouts, non budgétisé au départ, pris en charge par API. Dans certains cas, les travaux ont dû se poursuivre dans les caves des riverains. Au-delà de ces problèmes techniques s'est ajouté un manque d'organisation des intervenants, notamment concernant le domaine de l'électricité.

Nous avons également profité de ces travaux pour **sécuriser le parvis de l'école**.

Malgré ces difficultés, le projet touche à sa fin. Il offrira à la commune un espace rénové, véritablement plus sûr, plus esthétique, et durable pour les années à venir.



Gestion des Réseaux d'Eau et d'Assainissement.

Au cours de ce mandat, la commune a poursuivi ses efforts pour maintenir et améliorer la qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement, en collaboration avec les différentes autorités compétentes.

Le réseau d'adduction d'eau potable relève de la compétence du Syndicat Mixte de l'Eau. Chaque année, la commune soumet ses demandes de travaux qui sont étudiées et priorisées par le syndicat en fonction de ses capacités d'investissement. À la suite de nombreuses ruptures sur certaines canalisations, plusieurs réhabilitations ont été réalisées. C'est notamment le cas sur une partie de la rue du Rampeau, sur l'ensemble de l'aménagement de la traversante, ainsi que sur la section située au niveau du Pont de la Couze, route du Saut du Loup. Pour 2025, la réfection du réseau sur l'Allée et le Chemin des 13 Vents a été obtenue, avec une prise en charge intégrale des coûts par le syndicat. Par ailleurs, le réseau d'eau des fontaines, dont la gestion incombe entièrement à la commune, a été remplacé au Pont de la Couze et dans l'aménagement de la traversante, couvrant la zone allant de la fontaine principale à la petite fontaine située route d'Issoire.



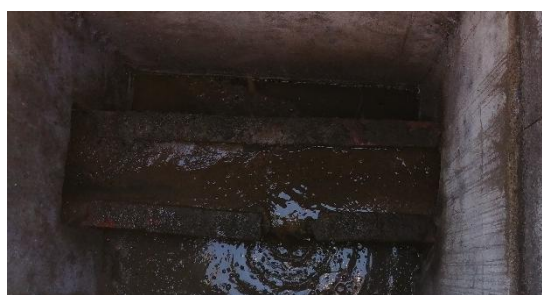
Canalisation Pont de la Couze datant de 1956.



Nouvelle canalisation.

En ce qui concerne l'assainissement, la compétence a été transférée depuis 2020 à l'Agglomération Pays d'Issoire. La nouvelle station d'épuration a été mise en service à la fin de cette même année. Dans le cadre des travaux réalisés sur la traversante, plusieurs difficultés ont été mises au jour, notamment des problèmes d'étanchéité et la présence de canalisations en amiante. L'Agglo a ainsi pris en charge le remplacement de certaines conduites et le chemisage complet du réseau sur cette zone, en finançant les coûts supplémentaires.

Toutefois, le réseau global d'assainissement de la commune présente des défauts structurels liés à une pente insuffisante, entraînant de fréquentes obstructions, exacerbées par des dépôts inappropriés (lingettes, protections hygiéniques, etc.) dans les toilettes, un problème que la commune continue de gérer avec vigilance. Enfin, API a réalisé un chemisage du réseau d'eaux usées reliant la route de Charbonnier au stade, en passant sous la voie ferrée, et **nos agents ont réalisé la pose d'une canalisation du chemin du Stade à la Couze** en continuité du fossé recueillant les eaux pluviales.



Réfection et sécurisation de la voirie.

Dans le Bourg, un enduit bi-couche a été réalisé sur plusieurs rues (Rampeau, la Maille, la Fontaine, le Four, des Rosiers, et du Paradis), en lieu et place de l'enrobé initialement prévu. Ce choix assumé s'explique par la vétusté des réseaux souterrains, notamment ceux de l'eau potable, et l'absence de réseau d'eaux pluviales à certains endroits. Il aurait été irresponsable d'investir dans un revêtement coûteux sans traiter en amont la fiabilité des infrastructures.

Dans le même esprit, le **chemin du Champ Chaud**, jusqu'alors en terre, a également bénéficié d'un traitement en **bi-couche**, garantissant une meilleure praticabilité.

Sur la Route du Saut du Loup, **le pont sur la Couze a été entièrement réhabilité** par le département. Nous avons profité de ces travaux pour effectuer un élargissement de trottoir afin de la rendre conforme aux normes d'accessibilité mais aussi pour réduire la chaussée afin d'apaiser la circulation. De plus, un cheminement piéton sécurisé a été prolongé afin de garantir un accès sûr au point de ramassage scolaire.



De la même manière, **un espace de protection a été aménagé le long de la chaussée** sur deux portions de routes du village : la route du Saut-du-Loup et la route de Saint-Germain, très fréquentées par les jeunes qui se rendent aux arrêts de bus. Des coussins berlinois ont aussi été mis en place rue du moulin des près.



Pour la suite, deux chantiers sont déjà inscrits au budget 2025 où nous avons **prévu la réfection complète de la rue Bredat ainsi que du chemin des 13 Vents.**

Éclairage Public.

Durant ce mandat, la commune a poursuivi la **modernisation de son éclairage public en remplaçant la moitié des luminaires incompatibles avec les ampoules LED** par des équipements neufs équipés de LED. Les autres lampadaires seront progressivement dotés d'ampoules LED au fur et à mesure de l'épuisement des ampoules classiques fournies par le syndicat.

Par ailleurs, **un éclairage public photovoltaïque** a été installé le long du chemin du stade, contribuant ainsi à la transition énergétique et à la réduction des consommations.



Il est important de noter que la commune a été confrontée à des **actes de vandalisme, avec plusieurs vols de câbles** sur l'Allée du Pré des Granges, la Rue de la Source et la Rue du Moulin des Prés.

Concernant le financement, la commune intervient à hauteur de 50 % du coût des installations et des réparations de l'éclairage public, l'autre moitié étant prise en charge par Territoire d'Énergie 63, y compris dans le cas des vols. À compter du 1er janvier 2025, cette répartition a évolué, **la commune assumant alors 60 % des charges** et Territoire d'Énergie 63, 40 %.

Environnement.

Durant ce mandat, nous avons eu constamment le souci de veiller à la préservation de l'environnement local. Notre première action fut de réhabiliter l'espace autour de la pépinière. Il était impératif de procéder à **un grand nettoyage et à une sécurisation de l'ensemble du site.** En effet, la zone était encombrée par un important dépôt sauvage de gravats et de déchets, représentant à la fois un risque environnemental et une contrainte pour tout projet d'aménagement. **Une intervention de grande ampleur a ainsi été menée pour évacuer plus de 500 m³ de gravats**, répondant à une injonction de la police de l'eau qui menaçait la commune de sanctions financières en cas d'inaction.



Parallèlement, **le terrain a été nivelé et engazonné** afin de le rendre praticable et d'assurer une base saine pour les futurs aménagements. Une attention particulière a été portée à la sécurité des lieux avec l'installation **de poutres de protection autour du stade**, visant à prévenir tout risque d'intrusion. La commune a aussi acheté deux terrains, l'un reliant le stade à la Couze, l'autre bordant l'accès au site afin d'agrandir la zone, voire de faire un parking. Ces premiers travaux ont permis de redonner au site son caractère fonctionnel et sécurisé, ouvrant ainsi la voie aux aménagements modernes qui ont suivi (voir partie association/sport).



Dans la continuité de ces aménagements, la commune a souhaité valoriser le chemin de halage longeant l'Allier, afin de créer une liaison pédestre entre le parc des sports et de loisirs et l'espace de détente autour de l'étang communal situé au pied du pont Pakowsky. Ce projet n'a toutefois pas pu être pleinement réalisé à ce jour en raison de l'opposition d'un usager limitrophe, malgré les dispositions légales en vigueur. En effet, la réalisation complète de cet itinéraire, sur une zone de marche pied relève de la compétence de l'État, mais celui-ci, malgré de nombreuses demandes officielles de la commune, n'est pas encore intervenu pour faire appliquer les aménagements nécessaires.



En complément de ces actions, la commission environnement de la mairie s'est investie dans plusieurs actions **de fleurissement du village**, contribuant à l'embellissement durable de notre cadre de vie.



Ateliers municipaux.

Concernant le lieu de travail des employés techniques, de nouveaux ateliers municipaux ont été construits allée de Chavroche. Cette décision a été prise à la suite du constat de l'état de délabrement avancé des anciens locaux et des risques pour les employés après l'effondrement d'une poutre.



Nous profitons du présent document pour exprimer notre profonde reconnaissance envers les agents de voirie pour leur engagement au bénéfice de la Commune. De plus, nous leur demandons une extrême polyvalence, particulièrement pour la réparation et l'entretien du matériel nous permettant de réaliser un maximum d'économies.

Évidemment rien n'est parfait, ils ne peuvent être présents partout à la fois, les intempéries, les pannes du matériel etc., ne permettent pas toujours de répondre aux sollicitations des Breuillois. Nous rappelons toutefois, qu'il appartient à **chacun de nettoyer son devant de porte** (neige ou herbe...), de ne pas jeter les mégots, papiers canettes et autres détritiques sur le domaine public, de ramasser les crottes de son chien. Ces simples gestes font de nous collectivement des citoyens se respectant les uns les autres, permettant ainsi le vivre ensemble.

Logements communaux.

La question du logement communal a fait l'objet d'une réflexion approfondie au cours du mandat. Face aux coûts élevés que représentaient la démolition ou la réhabilitation de bâtiments communaux en ruine, il a été décidé de privilégier l'intervention d'opérateurs pour mener à bien les rénovations nécessaires, en vue de la mise en location ou de la vente. Il convient de souligner que les opérateurs publics tels qu'OPHIS, Auvergne Habitat et autres ne manifestent généralement pas d'intérêt pour ce type de projet dans les communes rurales.

Cependant, dans une logique de revitalisation du village, notamment la pérennité de notre école, un projet important a été initié dans la continuité d'un précédent abandonné en 2018. La création de six logements de type T4 et T5, en partenariat avec un bailleur social. Cette opération s'est concrétisée sur un terrain précédemment acquis par l'EPF-SMAF 63 et racheté par la commune. Dans la même logique, un terrain de 3 000m² a été acquis allée de la Source pour de futurs logements.



La commune a néanmoins fait le choix de conserver certains biens : les deux logements attenants à l'école, et ceux situés route du Saut du Loup, dont l'un est affecté à l'hébergement d'urgence. Concernant, les loyers, le conseil municipal a choisi de ne pas suivre systématiquement l'augmentation de l'indice de référence des loyers (IRL) et de maintenir ceux-ci aux vues de la situation économique que le pays traverse.

Administration

Si les réalisations visibles sont souvent les plus remarquées, d'autres, moins spectaculaires, sont pourtant essentielles au bon fonctionnement de la commune. Ces six dernières années, un travail patient et rigoureux a été mené pour remettre à plat, trier, classer et mettre aux normes la gestion des documents administratifs de la mairie.

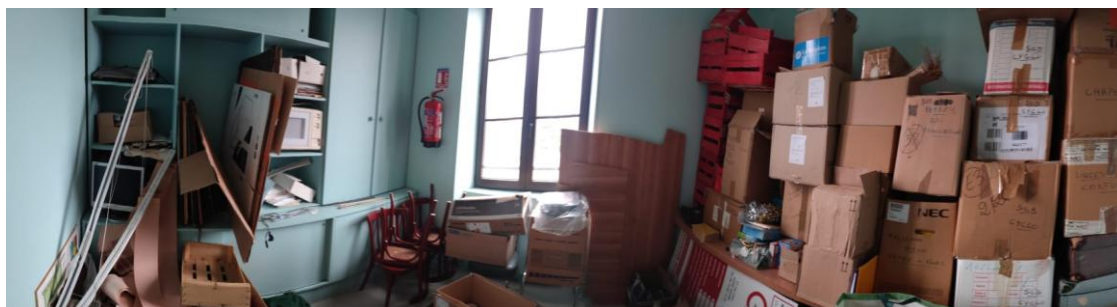
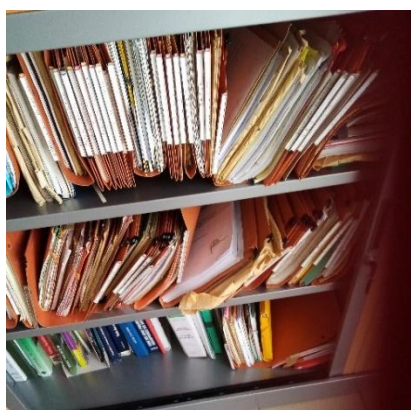
Mise en conformité des traitements des données personnelles (RGPD).

Comme toute collectivité, la Mairie gère au quotidien un certain nombre d'informations personnelles : celles des habitants, des usagers des services communaux, des agents municipaux, des élus... Ces données sont nécessaires au bon fonctionnement des services publics (état civil, inscriptions scolaires, gestion du cimetière, listes électorales, etc.).

Avec l'entrée en vigueur de la **réglementation européenne sur la protection des données** (le RGPD), nous avons engagé une mise en conformité complète. Cela a nécessité de désigner un référent au sein du conseil municipal, puis de recenser l'ensemble des situations où des données sont traitées. Au total, 40 traitements différents ont été identifiés : inscriptions à la cantine, état-civil, marchés publics, site internet, demandes d'urbanisme, etc.

Un grand chantier de classement.

Un travail de réorganisation en profondeur des archives communales est actuellement en cours. Au fil des années, des documents administratifs se sont accumulés, parfois sans classement structuré. Afin de garantir une meilleure lisibilité et une gestion plus efficace, un vaste chantier de tri, d'élimination et de classement a été engagé, conduit avec rigueur par les secrétaires de mairie et la première adjointe Mme SERVAYRE, dans le respect des règles d'archivage et en lien avec les Archives départementales.



Photos : Etat des lieux avant rangement

Des dizaines d'armoires, clapets et bureaux ont été vidés, puis réorganisés pour ne conserver que les documents utiles et réglementaires. Ce travail de fond permet aujourd'hui de clarifier les fonds documentaires, d'optimiser l'espace de travail et de renforcer l'efficacité administrative. Trois bureaux sont désormais accessibles et pleinement fonctionnels (un au rez-de-chaussée et deux à l'étage). Reste à finaliser le traitement du local dit "archives" et de la cave, derniers espaces encore à trier et organiser.

Une gestion modernisée du cimetière.

Parmi les actions discrètes mais importantes menées au cours du mandat, **figure la numérisation complète du cimetière communal**. Ce travail a permis d'établir un plan précis et actualisé de l'ensemble des concessions, facilitant leur localisation et leur suivi. Grâce à cet outil numérique, la commune dispose désormais d'une gestion plus claire.

Cette modernisation va de pair avec **la procédure de reprise des concessions abandonnées**, qui pourra désormais être engagée de manière rigoureuse et respectueuse du cadre légal. Une démarche essentielle pour préserver l'espace, la dignité des lieux et assurer une continuité de gestion dans les années à venir.



Finances

Tout au long du mandat, nous avons veillé à gérer le budget communal de manière rigoureuse et responsable, tout en maintenant un bon niveau d'investissement au service des habitants. Malgré la baisse des dotations de l'État, nous avons su préserver l'équilibre financier de la commune.

Les **budgets votés chaque année** sont consultables en détail sur le **site internet de la commune**, pour tous ceux qui souhaitent suivre l'évolution des finances communales.

Entre 2020 et 2025, la situation financière de la commune est restée **stable** :

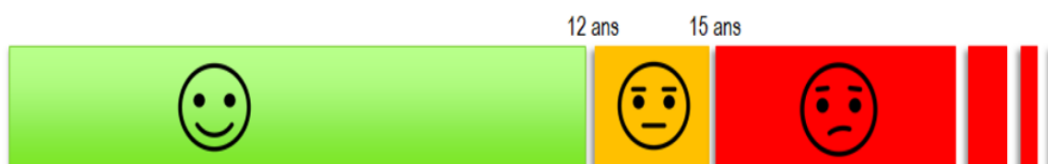
- **Capital de la dette restant dû en 2020** : 540 846,36 €
- **Capital de la dette restant dû en 2025** : 543 570,43 €

- **Capacité d'autofinancement en 2020** : 90 143,99 €
- **Capacité d'autofinancement en 2025** : 95 218,18 €

- **Coefficient de remboursement de la dette en 2020** : 6 années.
- **Coefficient de remboursement de la dette en 2025** : 5,7 années.

La capacité de désendettement d'une collectivité est fixée par la loi en fonction de l'échelon :

- 12 années maximum pour le bloc communal



Autrement dit, **nous avons continué à investir, grâce à de nombreuses subventions, tout en allégeant notre capacité de désendettement.**

De surcroît, avec à une gestion rigoureuse, nous sommes parvenus à maintenir les taux d'imposition communaux inchangés tout au long du mandat — contrairement à la part de l'État concernant les bases d'imposition qui ont augmenté. Mieux encore : en 2024, **nous avons baissé la part communale de la taxe foncière.**

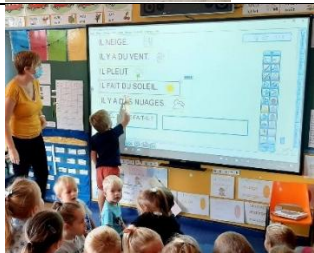
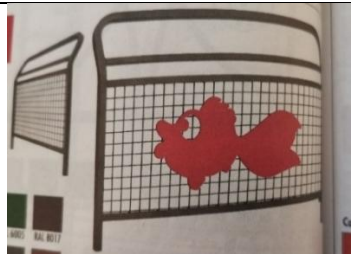
Gestion du personnel :

Nous avons souhaité **mieux reconnaître le travail des agents communaux**, qui sont au service des habitants tout au long de l'année. Pour cela, nous avons mis en place le **RIFSEEP**, un dispositif indemnitaire plus équitable et plus adapté aux missions exercées. Il comprend deux volets :

- l'**IFSE**, qui tient compte des responsabilités et des conditions de travail de chaque agent ;
- le **CIA**, un complément annuel qui permet de valoriser l'investissement professionnel.

Travaux à venir sur la fin de mandat :

Enfin, plusieurs opérations sont programmées ou en cours de réalisation en cette fin de mandat, avec une concrétisation prévue **au cours des prochains mois** :

Réfection de la voirie Allée de treize vents (2025),	
Mise en place de 4 tableaux numériques à l'école pour l'EMI (éducation aux médias et à l'information), rentrée, 2025,	
Mise en place de Mobilier urbain à l'école, 2025,	 
Mise en place d'un deuxième columbarium et cave-urne, 2025,	
Remplacements de l'huissierie salle des fêtes, 2025	 
Mise en place de panneaux de signalisation,	
Installation de caméras de vidéosurveillance sur les axes principaux du bourg, 2025.	 

En conclusion, un travail considérable a été accompli au service des habitants durant ces six années, souvent dans des conditions difficiles.

Conditions difficiles créées d'une part par les contraintes administratives imposées par l'Etat, la Région et le Département, qui ont complexifié notre mission au-delà du raisonnable ; et d'autre part par la réduction drastique des moyens à disposition et un niveau d'exigence des citoyens parfois déraisonnable.

Malgré ces obstacles, nous avons toujours œuvré pour le bien de la commune en faisant aboutir tous nos projets, afin que **notre village soit un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et à l'avenir.**

L'ensemble du conseil municipal s'associe à moi pour remercier sincèrement celles et ceux qui ont cru en notre action et contribué, chacun à sa manière, à faire avancer notre village.

Merci pour votre confiance



MAIRIE DU
Breuil-sur-Couze